



PÔLE 1 PRÉVENTION ET MÉDIATION

PROCÈS-VERBAL N°08

Réunion du : Lundi 06 mars 2023 en visio-conférence

Présents : MM. Philippe COUCHOUX (animateur), Jean-Louis GROISELLE, Claude MACINA.

Assiste : M. Michael MAURY.

Excusés : MM. Christophe LAQUERRIERE, Nicolas FORTIER, Yves LE BIVIC, Thierry DEFAIT, Boubakar HAMDANI, Michel VAN BRUSSEL.

1/ Rendez-vous - matches sensibles

- Match du championnat U18 Féminine R3/B du 11/03/2023

Étaient présents à la réunion, le Président et l'éducatrice du club recevant, le Directeur Administratif du club visiteur et le délégué officiel.

Après avoir rappelé le contexte de ce match, la Commission a formulé les préconisations pour la bonne organisation de la rencontre.

Elle remercie les représentants des 2 clubs et le délégué officiel pour leur présence à cette réunion.

2/ Dossier de match sensible réceptionné

La Commission accuse réception d'un dossier d'organisation de match sensible transmis par le club recevant pour un match du championnat U20 R2/A du 19/03/2023

Après étude de celui-ci, elle décide de programmer une réunion avec les 2 clubs le lundi 13 mars 2023 à 11h00 en conférence audiovisuelle.

3/ Etude des matches sensibles du mois de mars 2023

La Commission décide de programmer des réunions d'organisation avec les clubs pour les matches suivants :

- Match du championnat U20 R3/B du 26/03/2023

Réunion le Lundi 20/03/2023 à 14h00 en conférence audiovisuelle.

- Match du championnat U20 R3/A du 26/03/2023

Réunion le Lundi 20/03/2023 à 14h00 en conférence audiovisuelle.

